La Sécurité routière fête ses 50 ans cet été. Une exposition immersive propose de revivre ce demi-siècle écoulé avec en fil rouge, 10 grandes mesures adoptées pour rendre les routes plus sûres

Si cet email ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le visualiser grâce à **ce lien**.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

N°237
07 juillet 2022

LES ACTUALITÉS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Sécurité routière fête ses 50 ans cet été. Une exposition immersive propose de revivre ce demi-siècle écoulé avec en fil rouge, 10 grandes mesures adoptées pour rendre les routes plus sûres

10 voitures iconiques comme autant de « machines à remonter le temps » : Renault 5, Alpine, Citroën DS ou BX, etc.
L'exposition propose au public d'entrer dans ces 10 véhicules, symbolisant chacun une année importante de ce demi-siècle pour la sécurité routière.
Sitôt installé dans un habitacle parsemé d'objets d'époque, le visiteur est immergé dans une ambiance sonore mêlant flash radio d'actualités, « tube » musical de l'année et annonce d'une disposition nouvelle dans le domaine de la lutte contre la mortalité routière.
L'année de départ est 1972, marquée par son bilan glaçant de 18 034 personnes ayant perdu la vie lors d'un accident de la route. La France prend alors conscience de la nécessité d'agir et de se doter d'outils pour mener une politique coordonnée de réduction de la mortalité routière. Le Comité interministériel de la sécurité routière est créé pour définir les grandes orientations de la politique gouvernementale dans ce domaine.
50 ans après, le nombre de morts sur les routes de France a été divisé par six, résultat d'un éventail de mesures dont la chronologie de la mise en place est

donc rappelée par cette exposition débutée le week-end des 2 et 3 juillet à Paris et qui va se déplacer tout l'été.
Elle sera à Hyères les 19 et 20 juillet, à Nice les 21 et 22 juillet, à Marseille les 23 et 24 juillet, à Montpellier les 25 et 26 juillet, à Biarritz les 28 et 29 juillet et enfin à La Baule les 31 juillet et 1er août.
Pour accompagner cet anniversaire et cette exposition, une page animée et interactive a été créée sur le site de la Sécurité routière.
Et un livret ludo-éducatif, en collaboration avec Bayard, est diffusé tout l'été à destination du jeune public.

EN SAVOIR PLUS

EN BREF

EMPLOYEURS ENGAGÉS

Déplacement dans le Puy-de-Dôme de la Déléguée interministérielle à l'occasion du renouvellement du partenariat pour une route plus sûre avec le groupe Michelin et pour rencontrer les acteurs locaux de la sécurité routière

Accueillie le 29 juin à Clermont-Ferrand par Philippe Chopin, préfet du Puy-de-Dôme, Marie Gautier-Melleray s'est entretenue sur les enjeux locaux de sécurité routière avec les acteurs de la sécurité routière, avant de se rendre à Ladoux, au Centre de recherche et développement du groupe Michelin.
La Déléguée interministérielle à la sécurité routière était présente dans le cadre du renouvellement de la convention de partenariat national qui lie Michelin à la Délégation à la sécurité routière sur la prévention des risques routiers. Par cette signature, le groupe s'engage à poursuivre les actions déjà entreprises dans le domaine de la prévention routière, à décliner les 7 engagements pour une route plus sûre auprès de ses salariés mais aussi auprès d'un plus large public. Le groupe a souhaité ainsi renforcer son engagement auprès des jeunes dans le

cadre d'une convention internationale portée par l'UNICEF.
Au cours de l'après-midi, Marie Gautier-Melleray a pu échanger avec les inspecteurs du permis de conduire au centre d'examen du Puy-de-Dôme, géré par la Direction départementale de protection des populations (DDPP), et découvrir la variété des actions de prévention et de sensibilisation déclinées localement par la coordination sécurité routière. Sur le terrain, elle a ensuite assisté à un contrôle de sécurité routière en zone urbaine, avec proposition d'alternatives aux sanctions. Les contrevenants ayant commis une infraction de faible gravité ont été invités à participer à des ateliers de prévention mis en place par la coordination à la sécurité routière et animés par des intervenants départementaux de sécurité routière. Une action efficace pour rappeler que, même en ville, le respect de la vitesse limitée est essentiel et peut sauver des vies !

EN SAVOIR PLUS

CAMPAGNE

"Vivre pour", une nouvelle campagne de la Sécurité routière, pour dire que le bonheur de vivre mérite bien d'être prudent sur la route

La Sécurité routière invite les Français à partager sur les réseaux sociaux, en vidéo ou avec leurs mots accompagnés du #VivrePour, leurs plus belles raisons de vivre. Les grands plaisirs de l'existence comme les plus anecdotiques justifient à eux seuls d'être vigilants et respectueux au volant.
Toutes les participations seront présentées dans un film digital dévoilé en septembre.
En collaboration avec le média Konbini, des personnalités, youtubeurs et humoristes se sont prêtés au jeu pour inciter le plus grand monde à énoncer les raisons pour lesquelles l'envie de vivre mérite bien d'être prudent sur la route : Adrien Ménielle et FloBer, les humoristes Tristan Lopin et Bérengère Krief ou encore Diane Leyre, Miss France 2022 et Emma Renucci, Miss Corse 2021.

EN SAVOIR PLUS

CODE DE LA ROUTE

Feu piéton-cycliste, compte à rebours pour traverser et distances de sécurité dans les tunnels. Le Code de la route accueille de nouvelles signalisations routières

L’arrêté date du 13 juin 2022. Paru au Journal officiel du 5 juillet 2022, il introduit de nouvelles signalisations qui sécurisent la traversée des piétons, clarifient le déplacement des cyclistes et rappellent les distances de sécurité dans les tunnels.

Dans le cas où une piste cyclable est parallèle à un passage piéton, au niveau de la traversée d’une voie, un nouveau feu « piéton-cycle » pourra être installé.

Ce feu intègre à la fois un visuel de piéton et de vélo, passant du rouge au vert, pour indiquer aux cyclistes qu'ils doivent respecter le feu piéton.

Autre dispositif : le compte à rebours aux passages piétons. Déjà testé dans les villes de Strasbourg, Vannes et Neuilly-sur-Seine, il permet aux piétons de savoir le temps d’attente restant avant le passage au feu vert, puis du temps dont ils disposent lors de leur traversée de la chaussée.

Enfin de nouveaux panneaux invitent les conducteurs à vérifier les distances de sécurité à respecter dans les tunnels.

La signalisation existe en deux versions (l’une avec deux voitures et l’autre avec une voiture et un camion). Elle incite les conducteurs à repérer les balises bleues installées dans le tunnel, pour rester à bonne distance de l’usager circulant devant eux.

EN SAVOIR PLUS

LA ROUTE SE PARTAGE

L’opération « La Route se partage » présente sur le Tour de France 2022

« La Route se partage » part à la rencontre cette année encore des amoureux de la Grande Boucle, pour promouvoir prévention et respect mutuel à destination de tous ceux qui partagent la chaussée, conducteurs de véhicules motorisés et cyclistes.
Deux véhicules sont dans la caravane publicitaire du Tour de France et les stands "sécurité routière" proposés par les coordinations sécurité routière des départements traversés accueillent le public au départ et/ou à l’arrivée de chaque étape. Des animations ciblées sur la pratique en toute sécurité du vélo ainsi que les messages de l'opération "La Route se partage" y sont mis à l'honneur.
Chaque jour, des jeunes endossent les maillots "sécurité routière/La route se partage" au départ de l'épreuve, pour marquer toute l'importance des messages de prévention et de sécurité pour les amateurs de vélo et l'ensemble des usagers de la route.
Cette opération d'envergure nationale repose sur l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des coordinations sécurité routière des départements traversés. Depuis 2015, le partenariat qui lie la Sécurité routière et Amaury Sport Organisation permet de rappeler à l’occasion de cette grande fête du vélo qu’est le Tour de France, les bons comportements à adopter pour un meilleur partage de la route, que l’on soit conducteur, cycliste, adulte ou enfant. À commencer par cette règle fondamentale du code de la route : quand un véhicule à moteur double un cycliste, il doit s'en écarter d'au moins 1,50 m hors agglomération. Cette distance est réduite à 1 m en ville. Pour que la fête du Vélo reste une fête !

EN SAVOIR PLUS

SAM LE CONDUCTEUR ENGAGÉ

SAM continue sa route des festivals de l’été 2022

SAM était là, reconnaissable entre tous, dans les travées comme sur les scènes de Solidays à Paris, sous le ciel de Marmande pour Garorock et dans le parc du Vissoir à Trélazé pour un NRJ In The Park endiablé. Et il a illustré à chacune de ses apparitions la popularité du message qu’il véhicule, à savoir cet engagement si précieux du camarade qui dans le groupe, choisit de ne pas boire pour ramener ses amis sains et saufs.

EN SAVOIR PLUS

LE CHIFFRE

18 %

des jeunes n’arrivent pas à dire non à un ami proposant de les raccompagner en voiture, alors qu’il a trop bu ou consommé des stupéfiants.
Ils sont 82 % à déclarer qu’ils refusent toujours la proposition.
Résultat de l’enquête 2022 de Prévention MAAF sur les « usages et comportements des jeunes sur la route ».

EN SAVOIR PLUS

Des nouveaux GIF #Samfie

Tout l’été, Sam le conducteur engagé prend la route à la rencontre des festivaliers !
Devant la scène, prenez-vous en photo avec votre Sam et ajoutez les nouveaux GIF #Samfie à votre story !
Tout l'été, restons mobilisés !

EN SAVOIR PLUS

INITIATIVES

HAUTS-DE-SEINE

Une reprise de guidon 100 % féminine

Constatant que les journées reprises de guidon ne rassemblaient en général que 3 ou 4 motardes, la coordination sécurité routière des Hauts-de Seine a proposé une journée de pratique moto réservée aux femmes pour en évaluer l’attractivité.
L’initiative a très vite obtenu une quarantaine de réponses positives, pour la présence au final de 31 participantes, le 11 juin 2022, au centre des examens du permis de conduire de Gennevilliers (92).
En matinée, elles ont pu suivre 3 ateliers théoriques (les 10 points de contrôles sur une moto, les premiers secours et les équipements de protection) ainsi que 4 ateliers pratiques de maniabilité.
L’après-midi, une sortie sur les routes du Vexin de 2h30 a permis d’illustrer les éléments vus plus tôt, sous la supervision des motards des CRS Ouest Ile-de-France et Nord Ile-de-France ainsi que 3 intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).
Un tirage au sort pour gagner un gilet airbag est venu clore la journée unanimement saluée par les participantes.

EN SAVOIR PLUS

ÉTUDE

Écouter une musique choisie ou un podcast aide à lutter contre la somnolence au volant

Une étude de l’association Assurance Prévention a évalué l’influence des stimulations auditives sur la vigilance au volant. Lorsqu’un conducteur choisit son programme audio, il retarde l’apparition de la somnolence.
L’association a placé 97 participants dans un simulateur de conduite pendant 90 minutes sur autoroute.
Cinq groupes ont été formés selon la stimulation auditive testée : bruit de l’habitacle, musique imposée, musique imposée entrecoupée de publicités, musique choisie par le conducteur et enfin podcast.
Résultat : le groupe seulement bercé par le bruit ambiant est le plus sujet à la somnolence alors que ceux qui choisissent ce qu’ils écoutent, résistent davantage.

EN SAVOIR PLUS

SAÔNE-ET-LOIRE

Un concours pour devenir « influenceur de la sécurité routière »

Un concours « devenir influenceur de la sécurité routière » a été organisé par la préfecture de Saône-et-Loire et la direction académique des services de l’Éducation nationale de Saône-et-Loire.
Destiné aux élèves de l’enseignement secondaire ainsi que des classes de BTS du département, il imposait de réaliser une vidéo de prévention sur les dangers de la conduite après usage de stupéfiants de 40 secondes maximum.
Dix groupes de trois élèves se sont inscrits pour relever le défi.
Une cérémonie de remise de prix pour les trois lauréats s'est tenue en préfecture à Mâcon le 5 juillet. Les vidéos des lauréats seront diffusées sur les réseaux sociaux des services de l’État

EN SAVOIR PLUS

ARDÈCHE

Récompenses après l’opération de valorisation des comportements exemplaires du mois d’avril

En avril dernier, la gendarmerie de l’Ardèche, en coordination avec la préfecture, avait lancé une opération inédite à destination des usagers de deux-roues motorisés : pendant un mois, les personnels motocyclistes des brigades motorisées du département, au cours de leurs patrouilles quotidiennes, avaient suivi des motards sur plusieurs kilomètres afin d’évaluer leur comportement, l’application de la trajectoire de sécurité, le respect des distances de sécurité et le respect du code de la route. Les plus vertueux avaient eu la surprise d'être invités à se garer pour être félicités et apprendre qu'ils seraient peut être récompensés.
Le 5 juillet, en préfecture, a eu lieu la remise de prix, en présence de David Julliard, adjoint à la Déléguée interministérielle à la sécurité routière, des forces de l’ordre et de l’ensemble des acteurs de la sécurité routière : 7 conducteurs exemplaires ont remporté un gilet airbag chacun !

EN SAVOIR PLUS

INTERNATIONAL

ONU

Nations Unies : l’Assemblée générale adopte une Déclaration politique sur l’amélioration de la sécurité routière mondiale

Le 30 juin, l’Assemblée générale de l’ONU a ouvert sa toute première réunion de haut niveau consacrée à l’amélioration de la sécurité routière dans le monde. Les États Membres des Nations Unies ont déclaré par l’adoption de cette Déclaration, que la sécurité routière était une « priorité de développement urgente, un problème majeur de santé publique et une question d’équité sociale », s’engageant à intensifier leurs efforts pour atteindre les objectifs fixés dans la deuxième Décennie d’action pour la sécurité routière (2021-2030).

Qualifiant la mortalité routière d’« épidémie silencieuse ambulante », le Secrétaire général de l’ONU António Guterres a rappelé que chaque année, les accidents de la route sont à l’origine de près de 1,3 million de décès évitables et d’environ 50 millions de blessés, ce qui en fait la principale cause de mortalité des enfants et des jeunes dans le monde.

EN SAVOIR PLUS

AGENDA

Du 07 au 10 juillet

SAM au festival Les Déferlantes à Argelès

Jeudi 14 juillet

Lancement de la nouvelle campagne vitesse de la Sécurité routière

19 et 20 juillet

Exposition « 50 ans de Sécurité routière, En route pour la vie » à Hyères

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

www.securite-routiere.gouv.fr

Mentions légales : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978). Pour toute demande, adressez-vous à : webmestre-internet.dscr@interieur.gouv.fr

Pour vous désabonner, veuillez suivre ce lien.